

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

**Numéro CAS:** 7758-99-8  
**Nom du Produit:** Copper sulphate Pentahydrate  
**Date de Révision:** janv. 23, 2018 **Date d'Impression:** janv. 23, 2018  
**Version:** 2.0 **Remplace Date:** oct. 23, 2017  
**Nom du fabricant:** Thames River Chemical Corp.  
**Adresse:** 5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4  
**Numéro d'urgence:** CHEMTREC (800) 424-9300  
**Numéro de téléphone:** 905-681-5353  
**Fax:** 905-681-5377

**Utilisations recommandées:** Réservé à un usage en laboratoire ou industriel.

## SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Toxicité aquatique aiguë - catégorie 1  
Toxicité aiguë - par voie orale - catégorie 4  
Toxicité aquatique chronique - catégorie 1  
Irritation oculaire - Catégorie 2A  
Irritation cutanée - Catégorie 2

### Pictogrammes



### Mention d'avertissement

Attention

### Mentions de danger - Santé

Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.

### Mentions de danger - Environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence - Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant utilisation.

### Conseils de prudence - Prévention

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Se laver/Laver ses mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Conseils de prudence - Intervention

Recueillir le produit répandu.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Et les laver avant réutilisation.

### Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/recipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine conformité avec les lois nationales, régionales et locales.

### Dangers physiques non classifiés par ailleurs

Aucune donnée disponible.

### Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

---

| CAS          | Nom Chimique                 | % de Masse |
|--------------|------------------------------|------------|
| 0007758-99-8 | COPPER SULFATE, PENTAHYDRATE | 100%       |

---

## SECTION 4) PREMIERS SOINS

---

### Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation oculaire, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

### Contact cutané

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (par exemple, bandes de montre, ceintures) contaminés. Rincer/Laver avec de l'eau tiède qui coule doucement et du savon pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée ou en cas de malaise: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou de jeter.

### Voie orale

NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement. En cas de malaise ou d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune donnée disponible.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune donnée disponible.

## SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

---

### Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur: Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse antialcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard or mousse antialcool

### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

### Dangers spécifiques en cas d'incendie

Un feu peut produire des gaz irritants.

### Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité.

### Mesures de protection spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète.

---

## SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

---

### Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Rester en hauteur et/ou en amont. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

### Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique.

### Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter de recevoir sur la peau, dans les yeux ou sur les vêtements.

### Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Eviter la formation de poussière. Recueillir la poudre en utilisant un aspirateur à poussière spécial avec un filtre à particules ou balayer soigneusement dans un récipient fermé. Couvrir le produit avec du sable ou de la terre et nettoyer soigneusement tout le produit. Mettez-le dans un autre récipient propre et sec, fermez-le et retirez-le de la zone. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau.

---

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

---

### Général

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer la poussière. Manipuler dans un endroit bien ventilé ou porter une protection respiratoire adéquate (masque anti-poussière).

Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

### Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition.

### Exigences de stockage

Entreposer dans un endroit frais, sec à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

## SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

### Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

| Nom de la composante chimique        | CANsmg | CANsppm | CANtmg | CANtppm | OSHAsmg | OSHAppm | OSHAtmg | OSHAtpm | OSHA Carcinogen - OSHA Carcinogen | OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3 | OSHA_SkinDesignation | ACGIHsmg |
|--------------------------------------|--------|---------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Aucune substance chimique applicable | -      | -       | -      | -       | -       | -       | -       | -       | -                                 | -                    | -                    | -        |

| Nom de la composante chimique        | ACGIHppm | ACGIHtmg | ACGIHtppm | ACGIH_TLV_Basis | ACGIH_carcinogen | ACGIH_Notations - ACGIH_Notations |
|--------------------------------------|----------|----------|-----------|-----------------|------------------|-----------------------------------|
| Aucune substance chimique applicable | -        | -        | -         | -               | -                | -                                 |

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés Physiques et Chimiques

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Densité                      | 19.06 lb/gal                                    |
| Densité relative             | 2.28  |
| <hr/>                        |   |
| Apparence                    | cristaux bleus ou poudre cristalline            |
| Odor Description             | inodore   |
| Seuil de l'odeur             | N/A   |
| pH                           | 4   |
| Point de Fusion              | non mesurable - se décompose sans fondre        |
| Point d'ébullition bas       | non mesurable - se décompose sans ébullition    |
| Point d'ébullition élevé     | N/A   |
| Point d'éclair               | N/A - ne peut pas brûler                        |
| La Pression de Vapeur        | 7.3 mmHg  |
| La Densité de Vapeur         | ne forme pas de vapeur (5.5 = valeur théorique) |
| Taux d'évaporation           | pas volatile                                    |
| Niveau Supérieur d'explosion | N/A   |
| Niveau Inférieur d'explosion | N/A   |
| Solubilité dans l'eau        | 220 g/L   |
| Coefficient eau / huile      | N/A - matériau solide                           |

---

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

### Conditions à éviter

Éviter l'accumulation de poussière et de déversement dans les égouts ou les cours d'eau

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des températures élevées, du gel, et éviter le contact avec des matières incompatibles.

### Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

### Matériaux incompatibles

Incompatible avec les métaux finement pulvérisés, l'acier, le nitrométhane, l'hydrazine, l'hydroxylamine et le magnésium

Bases fortes, acides, agents oxydants et réducteurs.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de cuivre. Oxydes de soufre

---

## SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

### Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

### Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

### Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

### Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune donnée disponible.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

---

### Toxicité

Valeurs LC 50/96 heures pour les poissons <1 mg / l

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mobilité dans le sol

Dans le sol, le matériau s'infiltrera dans les eaux souterraines

### Potentiel de bioaccumulation

L'accumulation de bio peut se produire le long de la chaîne alimentaire.

### Persistance et dégradation

Lorsqu'il est rejeté dans le sol ou dans l'eau, le matériau ne devrait pas être biodégradable

### Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

---

### Élimination des déchets

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

---

## SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis

Numéro ONU: UN3077

Désignation officielle de transport: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (COPPER SULFATE, PENTAHYDRATE)

Classe de danger: 9.6

Groupe d'emballage: III

Substance dangereuse (RQ): Aucunes données disponibles.

Danger d'inhalation toxique: Aucunes données disponibles.

Polluant marin: Aucunes données disponibles.

Note/provision spéciale: Aucunes données disponibles.

### Informations Transports Canada

Numéro ONU: UN3077

Désignation officielle de transport: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (COPPER SULFATE, PENTAHYDRATE)

Classe de danger: 9.6

Groupe d'emballage: III

Polluant marin: Aucunes données disponibles.

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de MARPOL 73/78): Aucunes données disponibles.

Note/provision spéciale: Aucunes données disponibles.

---

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

---

| CAS          | Nom Chimique                    | % de Masse | Liste des réglementations      |
|--------------|---------------------------------|------------|--------------------------------|
| 0007758-99-8 | COPPER SULFATE,<br>PENTAHYDRATE | 100%       | EU_EC_Inventory - EC Inventory |

---

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

---

### Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

### Version 2.0:

Date de Révision: juil. 04, 2017

---

## DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.